

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

N° DES-BTSAUDIOVISUEL-2024-06-036

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité Métiers de l'audiovisuel session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Métiers de l'audiovisuel ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Métiers de l'audiovisuel:

Président : Monsieur Fabrice BROWET, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

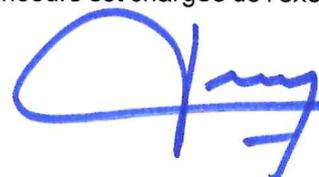
Enseignant-chercheur : Madame Laurence LEVENEUR ;

Enseignants : Mesdames Talia BARKAN, Marie-Reine KOURRI, Sandrine OUMADDAH, Sandrine CHARRE et Messieurs Stephane GOUJON, Arthur HENCK, Laurent HABERSETZER, Davy LAILLE, Azzedine HOUAS, Pierre MALYCHA, Ghislain THOMASSET, Jean-Louis MELEN, Gnamou RANAIVOSON, Bruno BLANCHARD, Ismael MAKDOUD, Youssef SALHI, Mickael PAUWELS.

Professionnels : Mesdames Lena LE BERRE, Murielle DAMAIN, Mado LE FUR, Anthélia BRODIN, Françoise NOYON, Léna ROUXEL, Cathy COOPMAN et Messieurs Maxime TELLIER, Loïc ALBERT, Matéo FAVERJON, Thomas COLLIGNON, Ludovic TERNYNCK, Jerome BILLAUT, Theo FOURNIER, Bertrand Jezequel BRIEND, Tristan FARGIER, Jules BERTHES.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024



Frédéric MULLER